



**SPECIAL
ELECTIONS
CADRES**

**Le 18 mars
Elections
des Délégués du Personnel**

Contact 02.47.88.73.48
cgtcnav37@free.fr
www.cgt-cnav-37.com

Le 18 mars, comme tous les salariés de la CNAV, les cadres sont invités à élire leurs représentants.

Au fil des années, nous avons assisté à une modification profonde du rôle de l'encadrement.

Cette modification, qui n'est généralement pas synonyme de progrès social, est sous-tendue par deux objectifs :

- La réduction des coûts de gestion
- La mise en place de compétition entre organismes d'une part et salariés d'autre part

Cela s'accompagne d'une réforme de la structure de la rémunération avec une part de plus en plus importante pour l'individualisation au détriment des garanties collectives.

Dans le même temps, les directeurs passent et imposent, souvent à marche forcée des méthodes de travail différentes selon leurs « options stratégiques » liées à leur compréhension de la convention d'objectifs et de gestion et parfois aussi selon leurs humeurs... c'est singulièrement la situation qui prévaut, notamment à la DAE.

Beaucoup de cadres endurent « silencieusement » et vivent relativement mal cette relation au travail.

L'encadrement, qu'il soit ou non de proximité, est placé au centre d'un processus marqué par des exigences sans cesse en augmentation, où la priorité est donnée aux chiffres et au management par objectif qui en découle.

Dans cette situation, il est parfaitement illusoire de penser que l'on peut sécuriser sa carrière individuellement, tout comme il serait illusoire de croire que les intérêts des cadres sont différents, voire contradictoire avec ceux des employés.

Le syndicat CGT de Tours qui regroupe cadres et employés présente des listes complètes dans les deux collèges électoraux (cadres et employés). La présence de candidats cadres est pour notre syndicat particulièrement important.

C'est un moyen fort de combattre toutes les tentatives de division en démontrant qu'employés ou cadres, les salariés n'ont pas d'intérêts distincts dans la défense de leurs droits.

C'est ce que vous pourrez également affirmer en votant pour les candidates et candidats présentés par notre syndicat.

Les délégués CGT que vous élirez le 18 mars agiront

- *Contre les tensions liées à l'évolution des métiers de management, contre les critères de gestion qui mettent en opposition l'ensemble des catégories.*
- *Pour une réelle reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle*
- *Pour conquérir le droit de refus pour toutes directives ou consignes contraires à l'éthique professionnelle*
- *Contre les discriminations de salaire et de déroulement de carrière*

**Le 18 mars
faites vous entendre
votez pour les candidats
présentés par la CGT**

Titulaires

Tony Rossilli
Maurice Didou

Suppléants

M.Françoise Touzerie
Colette Porte